

Quelles pressions notre société fait-elle peser sur la biodiversité et quels usages favorables mettons-nous en œuvre ?



DÉMOGRAPHIE en Provence-Alpes-Côte d'Azur



2019

Thème de l'observatoire

Dynamiques et pressions
sur la biodiversité

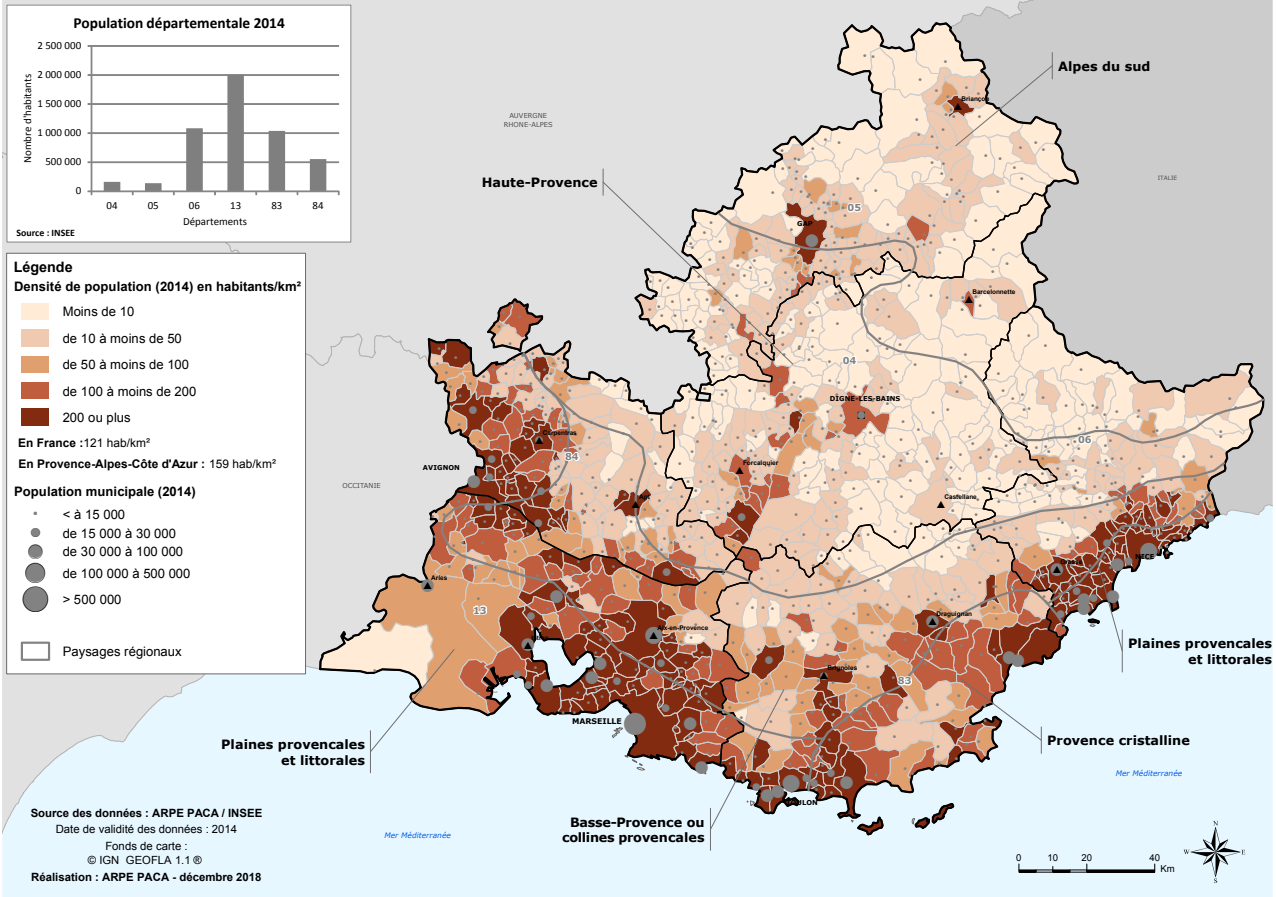
LA DÉMOGRAPHIE EST UN FACTEUR DE PRESSION important sur la biodiversité régionale. L'accroissement et la répartition de la population régionale dans le temps et dans l'espace ont des conséquences sur la biodiversité : accentuation des pressions sur les ressources naturelles, et changements de l'occupation du sol (par artificialisation, ou par déprise).

L'indicateur permet de suivre l'évolution de la démographie et de sa répartition en région : nombre d'habitants, densité de population, taux d'évolution à différentes échelles de temps et d'espaces.

ARPE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
AGENCE RÉGIONALE POUR L'ENVIRONNEMENT
AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
arpe-arb.org



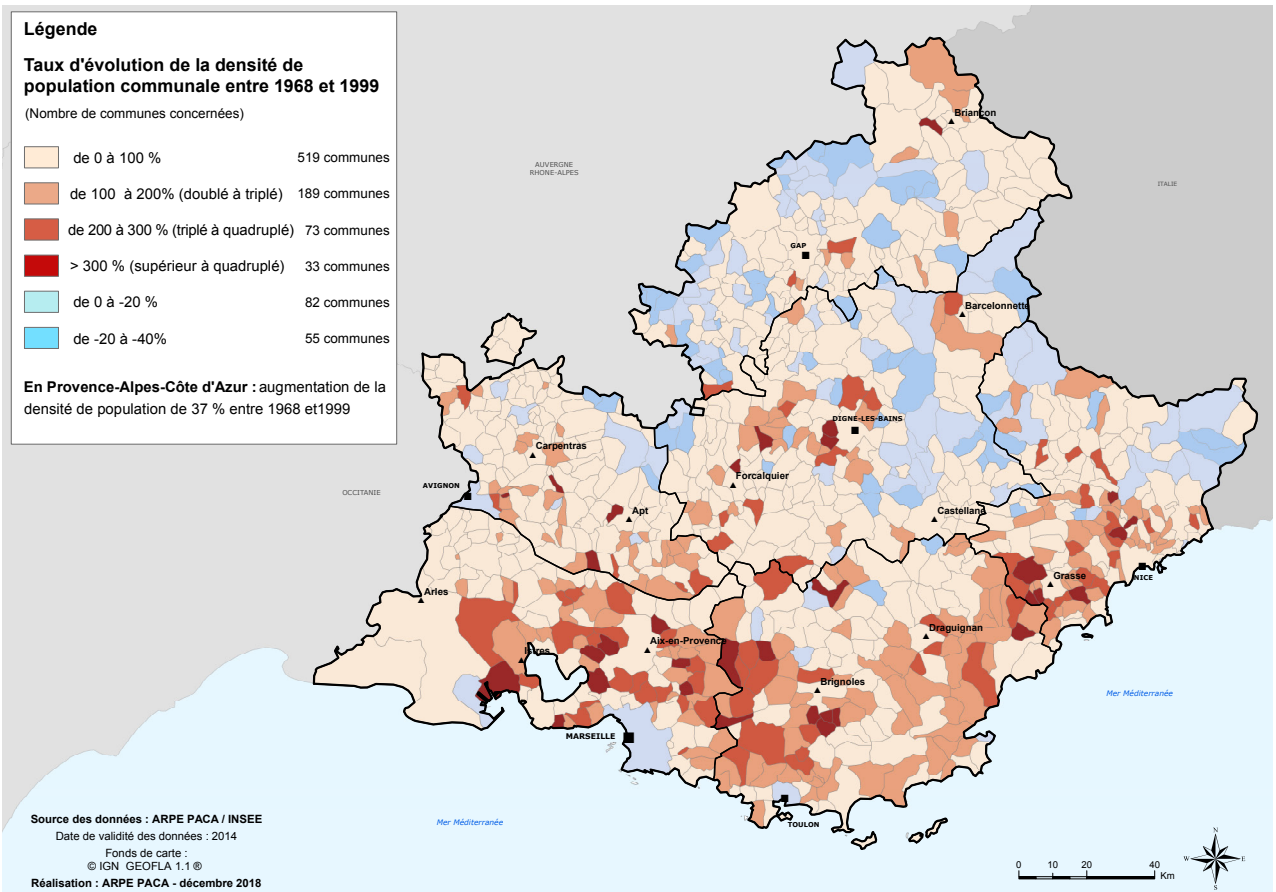
Population et densité de population en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2014



▲ Carte 1

Évolution de la densité de population en Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 1968 et 1999

▼ Carte 2



Analyse de la situation actuelle

Le dernier recensement de la population précise que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur comporte près de 5 millions d'habitants en 2014. **La moyenne régionale de 159 habitants/km² est supérieure à la moyenne nationale** (121 habitants/km²).

Les départements littoraux sont **les plus peuplés** particulièrement les Bouches-du-Rhône, les Alpes-Maritimes et le Var. (cf. tableau population départementale en 2014, carte 1).

Les communes les plus peuplées sont Marseille (2^e rang national des communes de France par sa population), Nice (5^e rang national), Toulon et Aix-en-Provence.

La population régionale se concentre dans les plaines provençales et littorales, en Provence cristalline, en Basse Provence, et remonte la vallée de la Durance et le long de certaines vallées alpines en Haute Provence et dans les Alpes du sud. (cf. carte 1)

L'évolution de la densité de population entre 1968 et 1999 montre une **croissance démographique importante** dans les communes de l'arrière-pays des Bouches-du-Rhône, du Var, et une partie des Alpes-Maritimes et qui se prolonge au niveau des communes de l'axe durancien. La croissance démographique apparaît plus importante dans les **communes en périphérie des grandes villes** (Marseille, Toulon, Nice, Avignon) comme **autour des villes de taille moyenne** (Brignoles, Draguignan, Manosque, Grasse).

106 communes ont ainsi vu leur densité de population au moins triplé en 31 ans. À l'inverse, sur la même période, les secteurs les plus reculés des Alpes de Haute Provence, des Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes ont perdu de leur population (cf. carte 2).

Cette pression démographique conduit à une **artificialisation des sols** sur les territoires les plus impactés via **l'extension urbaine, périurbaine ou rurale** et a des conséquences sur la biodiversité en termes de disparition des milieux agricoles ou naturels et /ou de fragmentation des habitats. Les terres agricoles ont ainsi payé un **lourd tribut**: la surface agricole productive a diminué de 20 % en région entre 1970 et 2000. L'artificialisation des sols reste en progression constante en particulier pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.

Aux pressions induites par la démographie sur la biodiversité régionale s'ajoutent celles liées à la **fréquentation touristique**. L'attractivité de la région – Provence-Alpes-Côte d'Azur est par exemple la deuxième destination pour l'accueil des touristes internationaux - induit en effet une forte fréquentation touristique et une demande soutenue de constructions de résidences secondaires.

Méthode

[données sources, mode de calcul / signification possible des tendances de l'indicateur]

Les données utilisées sont celles du recensement de la population 2014 de l'INSEE disponibles sur insee.fr ou via l'observatoire territorial Provence-Alpes-Côte d'Azur observatoireterritorial.maregionsud.fr

La densité de population communale d'une année N correspond au nombre d'habitant de l'année N / superficie communale.

Le taux d'évolution communale entre deux années (ici 1968 et 1999) correspond au :
 $(\text{nombre d'habitant en 1999} - \text{nombre d'habitants en 1968}) / \text{nombre d'habitants en 1999} * 100$

Plus la densité de population d'un territoire augmente plus son impact sur la biodiversité sera importante; une stabilisation de la densité de population aura tendance à induire moins de pressions directes sur les ressources naturelles et les changements d'occupation du sol.

Références (sources d'informations)

- INSEE Flash n°33 et 39 – janvier 2017, décembre 2017.
- Portrait de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur - INSEE études, septembre 2012.

Rédaction: Corinne Dragone, Xavier Bray, ARPE-ARB.
Décembre 2018.